



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

Association Intercommunale
d'Accueil de Jour des Enfants

Conseil Intercommunal du 29 septembre 2021 à Prangins

Préavis 02/2021

du Comité Directeur du Réseau d'Accueil des Toblerones (ci-après RAT) relatif aux compétences lui permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

Dans le cadre de ses activités, le Comité Directeur (ci-après CoDir) peut être amené à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles. Il importe qu'il puisse disposer d'une certaine marge de manœuvre en la matière qui ne pourrait attendre la tenue d'un prochain Conseil intercommunal.

Dès lors et par analogie avec ce qui était autorisé pendant la législature précédente, nous demandons à votre autorité d'octroyer au CoDir du RAT les compétences financières d'un montant de CHF 40'000.-- par an permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel.

Ces dépenses seront comprises et documentées dans les comptes de l'exercice concerné.

Durée de l'autorisation :

L'autorisation est valable jusqu'au 31 décembre 2026

Information :

Le Conseil intercommunal sera régulièrement informé sur l'emploi que le CoDir a fait de ces compétences.

CONCLUSION

Fondée sur ce qui précède, le CoDir du RAT propose au Conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL :

- vu
- le préavis du RAT 02/2021 relatif aux compétences financières permettant au CoDir d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel;
- ouï
- le rapport de la commission de gestion et finances ;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
- I. - d'octroyer au CoDir du RAT les compétences financières de CHF 40'000.— par année permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel jusqu'au 31 décembre 2026 ;

Approuvé lors du CoDir du 11 août 2021.

Pour le Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente:


Regula Zellweger

Le Secrétaire général :


Marco Baiguini

Personne responsable : Mme Regula Zellweger, Présidente du CoDir.